



Manifeste Uniclimate

**Génie climatique,
transition énergétique
et souveraineté industrielle**



SOMMAIRE

Partie I

État des lieux du génie climatique
dans le bâtiment (résidentiel, tertiaire,
industrie) et les process industriels..... 5

Partie 2

9 Propositions pour une politique
ambitieuse du génie climatique..... 8

THÉMATIQUE 1

Souveraineté énergétique et décarbonation 8

THÉMATIQUE 2

Adaptation au changement climatique 9

THÉMATIQUE 3

Qualité de l'air intérieur et santé publique 10

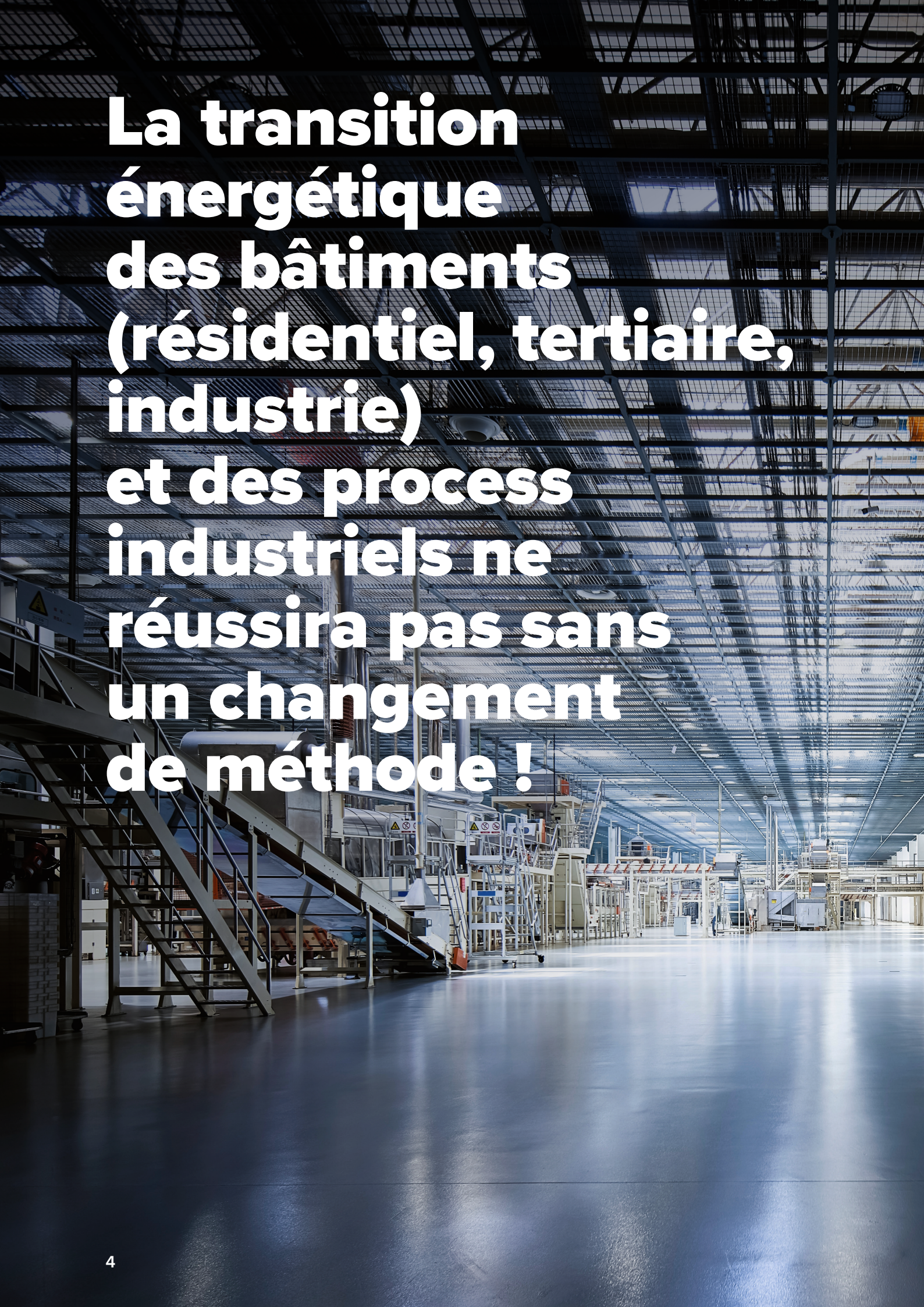
THÉMATIQUE 4

Souveraineté industrielle et compétitivité 10

THÉMATIQUE 5

Compétences et formation 11

Conclusion..... 11

The background image is a wide-angle shot of a large industrial facility, likely a factory or a large-scale processing plant. The ceiling is exceptionally high, constructed from a dense network of dark metal trusses and beams, with numerous skylights allowing natural light to filter in. The floor is a smooth, light-colored polished concrete that reflects the overhead lights and the structure of the ceiling. In the foreground and middle ground, there are various pieces of industrial equipment, including conveyor belts, large metal tanks or silos, and complex piping systems. Some areas are enclosed with safety railings and stairs. The overall atmosphere is one of a modern, large-scale industrial environment.

**La transition
énergétique
des bâtiments
(résidentiel, tertiaire,
industrie)
et des process
industriels ne
réussira pas sans
un changement
de méthode !**

Partie I

État des lieux du génie climatique dans le bâtiment (résidentiel, tertiaire, industrie) et les process industriels

Au-delà des enjeux climatiques et énergétiques, le bâtiment est devenu un sujet stratégique pour l'économie française et européenne. Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, la volatilité des marchés de l'énergie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le retour des politiques industrielles à l'échelle mondiale, la capacité de la France à maîtriser ses infrastructures énergétiques et ses équipements techniques constitue un enjeu de souveraineté.

Les crises énergétiques consécutives à l'invasion de l'Ukraine et au conflit avec l'Iran ont rappelé avec force qu'une dépendance excessive à des ressources ou à des équipements produits hors d'Europe peut fragiliser durablement notre économie. Dans le même temps, la concurrence internationale s'intensifie. Les États-Unis mobilisent des moyens considérables pour attirer les investissements industriels, tandis que la Chine continue de renforcer sa présence sur de nombreuses chaînes de valeur stratégiques. Face à ces évolutions, l'Europe doit préserver ses capacités de production et d'innovation dans les secteurs clés de la transition énergétique.

Le génie climatique constitue à ce titre un atout industriel majeur. Derrière chaque pompe à chaleur, système de ventilation, solution de climatisation, de systèmes hybrides, dispositif de production d'eau chaude, il y a des sites de production, des bureaux d'études, des centres de recherche, des entreprises de maintenance et des milliers d'emplois qualifiés répartis dans tous les territoires. La transition énergétique

ne peut être durablement acceptée et soutenue que si elle est également créatrice de valeur économique, d'activité industrielle et d'emplois locaux.

Cette filière représente également un puissant levier de réindustrialisation. Les investissements réalisés aujourd'hui dans les équipements de performance énergétique et d'adaptation au changement climatique peuvent contribuer à renforcer les capacités productives françaises et européennes, à sécuriser les compétences stratégiques et à développer les technologies qui feront la compétitivité de demain.

La transition énergétique du bâtiment et des process industriels ne doit donc pas être considérée comme un coût ou une contrainte supplémentaire. Elle constitue une opportunité de moderniser le parc immobilier et les sites industriels français, d'améliorer le quotidien des citoyens (santé, confort, pouvoir d'achat), de renforcer notre indépendance énergétique (souveraineté, déficit de la balance commerciale, décarbonation) et de consolider une base industrielle créatrice d'emplois et de croissance.

Aujourd'hui, la France fait face à plusieurs défis : réduire ses émissions, protéger le pouvoir d'achat et adapter les bâtiments à un climat qui change déjà. Dans cette équation, le génie climatique n'est pas un sujet technique parmi d'autres : c'est un levier central, immédiat et concret.

Le parc immobilier français illustre l'ampleur du défi !

La France compte environ 37 millions de logements, dont plus de la moitié du parc résidentiel a été édifiée avant 1975, période précédant la généralisation des exigences de performance énergétique (réglementations thermiques).

Le parc tertiaire représente quant à lui près d'un milliard de mètres carrés, comprenant notamment des bureaux, commerces, établissements scolaires, bâtiments de santé, équipements sportifs et bâtiments publics. Et enfin 60 à 80 000 sites de production industrielle composés de bâtiments et process industriels.

Ce parc présente plusieurs caractéristiques structurantes :

- Une forte hétérogénéité architecturale, technique et énergétique ;
- Une ancienneté importante du bâti ;
- Des besoins de rénovation massifs ;
- Des usages très différents selon les territoires et les typologies de bâtiments et d'industrie ;

Dans un contexte d'intensification des effets du changement climatique, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation jouent un rôle stratégique. Ils conditionnent à la fois la performance énergétique des bâtiments, le bien-être des occupants et la capacité de notre pays à s'adapter aux défis climatiques. L'enjeu n'est plus d'accumuler les dispositifs, mais de définir une trajectoire claire, stable et assumée.



1.

Le bâtiment : angle mort des politiques publiques

Le constat est connu, mais les réponses restent insuffisantes. Le parc de bâtiments français est massivement ancien, énergivore et inadapté aux conditions climatiques actuelles. Cela se traduit concrètement par des factures élevées, des logements inconfortables, des bâtiments publics parfois défaillants et une vulnérabilité croissante face aux vagues de chaleur.

Le secteur du bâtiment (bâtiments résidentiels et tertiaires) représente près de 45 % de la consommation d'énergie finale en France et environ un quart des émissions nationales de gaz à effet de serre. En faire une priorité politique n'est pas une option : c'est une condition de réussite de la transition énergétique.

Les solutions existent déjà. Elles sont disponibles, maîtrisées et portées par une filière industrielle solide. Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est pas la technologie : c'est une impulsion politique durable !

2.

L'instabilité publique : premier frein à la transition

Depuis plusieurs années, les politiques de rénovation énergétique se caractérisent par leur instabilité. Changements fréquents des aides, règles mouvantes, dispositifs illisibles : cette imprévisibilité a un coût.

Elles découragent les ménages, freinent les investissements industriels et désorganisent toute la chaîne de valeur. Cette situation n'est plus tenable. On ne construit pas une transformation structurelle avec des politiques en "stop and go" avec une filière à cycle long entre la décision et la réalisation.

La transition énergétique nécessite au contraire une ligne claire, stable dans le temps, capable de donner confiance à tous les acteurs : industriels, installateurs, collectivités et ménages.

La priorité n'est pas d'ajouter de nouveaux dispositifs, mais de rendre ceux qui existent enfin plus simples, lisibles, cohérents et durables.

3.

Sortir des approches dogmatiques

L'une des limites actuelles des politiques publiques est leur tendance à privilégier des approches uniformes, parfois déconnectées de la réalité du terrain. Le parc immobilier français et les processus industriels sont profondément hétérogènes. Vouloir y appliquer une solution unique est une erreur stratégique.

La transition ne réussira que si elle repose sur une approche pragmatique, fondée sur les usages réels, les contraintes techniques et les capacités d'investissement des ménages. Cela implique d'assumer un principe simple : la complémentarité des solutions pour répondre à tous les cas d'usage, de situations bâties ; pompes à chaleur, systèmes hybrides, ventilation, rafraîchissement... ce n'est pas une opposition, c'est une combinaison de réponses.

Refuser cette diversité, c'est ralentir la transition. L'encourager, c'est l'accélérer.

4.

Un enjeu de société, pas seulement d'énergie

Réduire le sujet à une question de consommation énergétique ou de décarbonation serait une erreur.

C'est aussi une question de santé publique. Les Français passent l'essentiel de leur temps en intérieur, dans des environnements où la qualité de l'air est encore trop souvent insuffisante.

C'est une question d'adaptation climatique. Les vagues de chaleur ne sont plus exceptionnelles : elles redéfinissent les besoins du bâtiment, et rendent le confort d'été indispensable.

C'est enfin une question de souveraineté. Derrière le génie climatique, il y a une filière industrielle, des emplois, des chaînes de valeur qu'il faut consolider face à la concurrence internationale.



Partie 2

9 propositions pour une politique ambitieuse du génie climatique

THÉMATIQUE 1 Souveraineté énergétique et décarbonation

PROPOSITION 1

Donner enfin de la visibilité : la stabilité comme préalable à toute action

La stabilité des politiques et des dispositifs est aujourd'hui la condition première de la transition. Les changements permanents d'aides pour la rénovation créent une incertitude qui bloque les décisions des ménages et empêche les industriels d'investir. Cette instabilité a un coût direct : des projets abandonnés, des capacités industrielles non déployées, et une perte de compétitivité face aux acteurs français, européens voire internationaux.

Il est donc indispensable d'inscrire les politiques et les aides dans une **loi de programmation sur cinq ans**, qui fixe de façon opposable les niveaux de soutien, les critères d'éligibilité et les bonifications associées. Cette loi doit s'accompagner de règles strictes : aucune modification en cours d'année, un délai de préavis d'au moins douze mois pour toute évolution, une démarche de simplification des dispositifs pour les demandeurs, et pas de surtransposition des orientations européennes.

Pour rendre cette stabilité réellement effective, un simulateur public opposable doit être mis en place. Il permettrait à un ménage ou à un gestionnaire de bâtiment de sécuriser définitivement son plan de financement avant de lancer les travaux.

EN RÉSUMÉ

La transition nécessite des systèmes d'aides simples, stables, lisibles et garantis dans le temps pour déclencher les investissements et leur efficacité (efficience).

PROPOSITION 2**Passer d'une logique de guichets à une logique de parcours de rénovation**

La rénovation énergétique d'ampleur ne correspond pas à la réalité des décisions pour beaucoup d'acteurs, qui ont du mal à se projeter soit pour des raisons économiques ou psychologiques. Le fonctionnement actuel ne les incite pas suffisamment à poursuivre la rénovation d'un bâtiment avec une démarche de travaux successifs faits dans un laps de temps maîtrisé

La mise en place **d'un parcours de rénovation par étapes** permettrait de structurer les projets dans le temps, en cumulant des droits à aides mobilisables sur plusieurs années afin d'encourager la poursuite des travaux. Ce parcours offrirait une visibilité globale et faciliterait la planification progressive des investissements.

Dans cette logique, il conviendrait de prioriser dans un premier temps, les interventions offrant le meilleur rapport coût/efficacité énergétique. La modernisation des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (HVAC), lorsqu'ils sont vétustes ou peu performants, constitue souvent un levier rapide de réduction des consommations et des émissions, pour un coût inférieur à celui d'une rénovation lourde de l'enveloppe.

EN RÉSUMÉ

Il faut inciter les successions de gestes cohérents et efficaces en prenant en compte la réalité économique et psychologique des ménages.

PROPOSITION 3**Accompagner pragmatiquement la décarbonation du bâtiment**

La décarbonation du bâtiment constitue un objectif essentiel pour atteindre les ambitions climatiques de la France, mais sa mise en œuvre doit s'appuyer sur une approche pragmatique, technologiquement ouverte et adaptée à la diversité du parc immobilier.

Uniclimate défend une stratégie fondée sur les résultats réels, mesurés, en matière de réduction des émissions de carbone plutôt que sur une logique reposant exclusivement sur l'électrification des usages. La transition énergétique doit pouvoir mobiliser l'ensemble des solutions performantes disponibles, en reconnaissant la complémentarité des technologies de chauffage, de production d'eau chaude, de ventilation et de rafraîchissement.

Dans cette perspective, les **systèmes hybrides** (couplage de tout équipement: CESI solaire, PAC ou chaudière biomasse / biocombustibles) ont toute leur place pour répondre aux contraintes

techniques, économiques et énergétiques de nombreux bâtiments existants. Les politiques publiques doivent ainsi **privilégier les gains effectifs de performance énergétique et carbone, tout en tenant compte des réalités du terrain, de l'hétérogénéité du parc et de la capacité d'investissement**. Une telle approche permettra de concilier efficacité environnementale, acceptabilité sociale et soutenabilité économique de la transition.

Dans les situations dans lesquelles l'utilisation de gaz vert apparaît comme la meilleure solution pour décarboner, les industriels réunis au sein d'Uniclimate sont en capacité de mettre sur le marché des équipements performants qui fonctionnent avec cette énergie décarbonée (chaudières à condensation, PAC hybrides, systèmes solaires thermiques...).

THÉMATIQUE 2**Adaptation au changement climatique****PROPOSITION 4****Faire du risque chaleur un critère structurant des politiques du bâtiment**

Face à la multiplication des épisodes de chaleur extrême, l'adaptation au changement climatique constitue désormais un enjeu majeur de santé publique. Pourtant, les conséquences sanitaires des fortes chaleurs restent encore insuffisamment prises en compte dans les politiques d'adaptation.

Dans cette perspective, **un plan d'action ciblé** doit être déployé en priorité dans les bâtiments accueillant **les publics les plus vulnérables**, où les conséquences des épisodes de chaleur extrême sont les plus critiques: hôpitaux, établissements de santé, EHPAD, écoles et crèches.

Les solutions mises en œuvre doivent être rapidement mobilisables, efficaces et adaptées aux usages des bâtiments. Elles peuvent s'appuyer sur des systèmes de rafraîchissement performants notamment les pompes à chaleur réversibles, ainsi que sur des technologies passives ou hybrides et des dispositifs de pilotage intelligent des équipements avec tous les émetteurs adaptés.

EN RÉSUMÉ

Protéger les populations des effets des vagues de chaleur implique d'accélérer le déploiement de solutions de rafraîchissement performantes, au service de la santé, du confort et de la transition écologique (décarbonation, maîtrise énergétique).

THÉMATIQUE 3

Qualité de l'air intérieur et santé publique

PROPOSITION 5

Faire de la qualité de l'air intérieur un pilier des politiques de santé publique

La qualité de l'air intérieur constitue un enjeu sanitaire majeur encore insuffisamment traité. Les pathologies respiratoires, les allergies ou la propagation des virus sont directement liées aux conditions de renouvellement d'air dans les bâtiments.

Or, les politiques actuelles ne garantissent ni la performance des systèmes installés, ni leur bon fonctionnement dans la durée.

Il est proposé de faire de **la ventilation un pilier des politiques de santé publique, en introduisant des exigences mesurables et contrôlées dans le temps**. Cela passe par la définition de seuils clairs en matière de concentration de CO₂, de renouvellement d'air et de maîtrise de l'humidité, intégrés dans les référentiels existants.

Ces exigences doivent être vérifiées non seulement à l'installation, mais également dans la durée, via des obligations de maintenance et de contrôle des performances.

THÉMATIQUE 4

Souveraineté industrielle et compétitivité

PROPOSITION 6

Intégrer une préférence européenne dans les dispositifs existants

Dans un contexte de concurrence internationale forte, les dispositifs publics doivent soutenir les capacités industrielles européennes. Aujourd'hui, l'absence de différenciation favorise mécaniquement les équipements importés.

Il est proposé d'introduire une **préférence européenne opérationnelle**, en conditionnant une part des aides ou en instaurant des bonifications pour les équipements produits en Europe. Cette logique peut être complétée par l'intégration de critères carbone incluant les conditions de fabrication et de transport.

Dans la commande publique, cette orientation doit être pleinement intégrée afin de structurer une demande cohérente et soutenir la filière.

EN RÉSUMÉ

La transition énergétique doit aussi servir à renforcer l'industrie française et européenne.

PROPOSITION 7

Mettre en œuvre un plan industriel dédié au génie climatique

Le secteur du génie climatique constitue un levier majeur de réindustrialisation, à condition d'en faire une priorité stratégique.

Un **plan industriel dédié** doit permettre d'accompagner l'implantation de nouvelles capacités de production, en simplifiant fortement les procédures administratives et en soutenant les investissements dans les filières clés. La sécurisation des chaînes d'approvisionnement, notamment pour les composants critiques, doit également être intégrée.

Cette approche permettra de renforcer la souveraineté industrielle française tout en créant des emplois sur le territoire.

EN RÉSUMÉ

Il faut faire du génie climatique un pilier assumé de la réindustrialisation française et européenne.

PROPOSITION 8

Élargir les politiques de transition énergétique et de décarbonation vers les bâtiments tertiaires et industriels et les process industriels

Les politiques actuelles sont encore trop concentrées sur les bâtiments résidentiels, alors que les gains les plus rapides et les plus significatifs se trouvent dans les bâtiments tertiaires et industriels.

Il est proposé de mettre en place **des dispositifs spécifiques** pour ces secteurs, combinant aides à l'investissement et incitations fiscales, notamment via des mécanismes de suramortissement pour les équipements performants. Ces dispositifs doivent prioritairement cibler l'optimisation des installations existantes et le pilotage énergétique.

Cette réorientation permettrait d'obtenir des résultats rapides en matière de consommation d'énergie et de compétitivité économique.

EN RÉSUMÉ

La transition passera aussi par un effort massif dans les bâtiments tertiaires, industriels et les process industriels avec toutes les solutions technologiques et énergétiques décarbonées à disposition

THÉMATIQUE 5

Compétences et formation

PROPOSITION 9

Structurer une montée en compétences massive de la filière

Le déploiement des solutions dépend directement des compétences disponibles. Sans un effort structuré, la transition sera limitée par la capacité opérationnelle de la filière.

Il est proposé de mettre en place **un plan national de formation**, couvrant l'ensemble des métiers du génie climatique : installation, maintenance, pilotage énergétique. Ce plan doit s'appuyer sur les filières existantes, en renforçant leurs moyens et en adaptant les contenus.

En parallèle, le développement de l'économie circulaire doit être encouragé, en structurant les filières de recyclage et de réemploi, et en intégrant ces enjeux dans les formations.

EN RÉSUMÉ

La réussite de la transition repose sur des compétences massivement renforcées et adaptées aux nouveaux besoins.

En Conclusion

Le génie climatique est au cœur des grands défis du XXI^e siècle : transition énergétique, décarbonation, adaptation climatique, santé publique (qualité d'air intérieur et confort d'été), souveraineté industrielle et pouvoir d'achat (facture énergétique).

Les industriels représentés par Uniclimate souhaitent contribuer activement à la construction d'une stratégie nationale ambitieuse, cohérente et pragmatique.

La réussite des politiques publiques reposera sur plusieurs conditions essentielles :

- La stabilité réglementaire ;
- Une vision de long terme ;
- Une approche technologiquement ouverte à toute énergie décarbonée ;
- La confiance accordée aux filières industrielles ;
- La prise en compte des réalités du terrain.

Ce manifeste vise à nourrir le débat public et à proposer des solutions concrètes pour bâtir une politique durable du bâtiment, de l'énergie et du génie climatique au service des Français.

Uniclimate se tient à la disposition des candidats, des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels pour approfondir ces propositions et participer à la construction des politiques publiques de demain.

Le référent du génie climatique en France

Uniclimate est le **groupement
français des industries thermiques,
aérauliques et frigorifiques.**

Ensemble,
au cœur d'un génie
climatique durable



11/17 rue de l'Amiral Hamelin — 75116 Paris
tél. : 01 45 05 70 00 — email : uniclima@uniclima.fr
SIRET : 512 693 888 00020 - APE : 9412 Z

Propriétaire du salon

